



**sejat**

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)

145, Perreault Est  
Rouyn-Noranda, Québec  
J9X 3C3  
Tél.: 819-762-0929  
Fax: 819-762-0130



Cindy Lefebvre  
Présidente

## Mot de la présidente

Chers membres du SEJAT,

D'entrée de jeu, laissez-moi vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année scolaire! Celle-ci s'amorce avec l'entrée en vigueur de plusieurs ajouts ou changements découlant de la plus récente convention collective.

Concernant la négociation et la mobilisation, nous en sommes actuellement à compiler les réponses au sondage d'appréciation envoyé avant la pause estivale. Vous avez été nombreux à répondre et les résultats nous permettront assurément de mieux répondre à vos attentes. Nous vous en remercions. Aussi, sachez qu'une consultation portant exclusivement sur la possibilité de mettre en place un fonds de grève devrait vous être acheminée cet automne.

### Pour cette année

Entre deux rondes de négo, nous ne restons pas les bras croisés. Rappelons la relance de l'offensive professionnelle où l'équipe pédagogique de la FSE a ciblé des éléments qui permettraient d'améliorer le quotidien du personnel enseignant. La pétition sur l'évaluation qui a circulé en juin dernier en constituait d'ailleurs le coup d'envoi. L'action a d'ailleurs porté fruits puisque la pratique de « déboulage » qui permettait aux élèves de passer au niveau supérieur sans avoir réussi le précédent est désormais interdite au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, tel que nous le réclamions.

Puis, nous garderons un œil sur la première année du cours *Citoyenneté et culture québécoise*. Du côté de l'éducation des adultes, le mode de financement et la francisation demeurent des enjeux importants, alors qu'à la formation professionnelle, ce sont les formations accélérées qui attirent notre attention. Le dossier de l'équité salariale est toujours d'actualité et nous continuons de maintenir la pression en vue d'un règlement.

### 2025 : Année de congrès du SEJAT

Le congrès du SEJAT se déroulera les 6 et 7 juin prochain à Rouyn-Noranda sous le thème *Notre expertise a de la classe*. L'événement, à la fois syndical, professionnel et pédagogique, sera donc sous le thème de la valorisation. Nous serons en mesure de vous partager le visuel prochainement. Gardez l'œil ouvert!

Enfin, je joins ma voix à celle de toute l'équipe du SEJAT pour vous souhaiter une année à la fois douce et stimulante.

Au plaisir d'aller à votre rencontre!

*Cindy Lefebvre*, présidente



ÉCRIRE DONNE DES AILES!

**50**  
TEXTES  
publiés dans  
un recueil

**5000**  
EXEMPLAIRES  
distribués partout  
au Québec

**MANU MILITARI**  
Parrain du concours

Concours destiné  
aux élèves de la  
formation générale  
des adultes

PARTICIPEZ AU CONCOURS

CSQ  
CENTRE DES SYNDICATS  
DU QUÉBEC

FSE  
FÉDÉRATION  
DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Concours MPBH	2
Concours La Personnelle	2
Documents aux CSS	3
Session préparation retraite	4
JME - 5 octobre	5
Camp de la relève SEJAT	6
Rémunération suppléance	7

C'est avec une immense fierté que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), de concert avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le SEJAT, vous invite à participer à la 22e édition de ce désormais incontournable concours d'écriture *Ma plus belle histoire*, destiné aux adultes en formation. Voilà une belle occasion de faire rayonner encore davantage *Ma plus belle histoire* et de susciter la meilleure participation possible.

La date limite pour transmettre vos textes par l'entremise du formulaire en ligne est le **5 décembre 2024**. Pour tous les détails et les formulaires d'inscription, rendez-vous à <http://fse.lacsq.org/mpbh> et sur la page Facebook du SEJAT.

Nous comptons sur les enseignantes et enseignants de l'ÉDA, comme d'habitude, pour faire la promotion du concours et susciter l'implication et la participation de leurs élèves. En espérant, encore une fois, que plusieurs s'adonneront au plaisir de l'écriture!

## Concours La Personnelle



**C'est payant d'être membre de la CSQ!**

En tant que membre de la CSQ, vous **pouvez économiser** en regroupant vos assurances auto et habitation.

La Personnelle est là pour vous accompagner à chaque étape.

Obtenez une soumission  [Offres exclusives | La Personnelle](#)

**Concours- CSQ** : [https://www.lapersonnelle.com/offres?grp=csq&utm\\_id=bf-4-0001-28701&campagne=bf-4-0001-28701](https://www.lapersonnelle.com/offres?grp=csq&utm_id=bf-4-0001-28701&campagne=bf-4-0001-28701)

# Fiche #1 SCOLARITÉ

## L'importance d'acheminer dès maintenant au centre de services scolaire tous les documents

Il est fondamental pour tous les membres **d'acheminer dès maintenant à leur centre de services scolaire leurs diplômes et relevés de notes afin que l'analyse de leur scolarité, leur classement et leur reclassement soit effectuée correctement et selon les délais prévus.**

Nous vous conseillons fortement, en septembre de chaque année, de faire parvenir le message suivant à tous vos membres. Ce message peut être adapté pour chaque centre de services scolaire selon les pratiques et coutumes. Qu'il s'agisse d'un classement ou d'un reclassement, tout le personnel enseignant ayant complété des études peut être concerné, et ce, afin d'éviter des délais administratifs et des erreurs d'évaluation, de classement et de reclassement. Une prochaine fiche sur les délais particuliers de remise des documents pour le reclassement sera produite ultérieurement. Pour l'instant, retenez que toute nouvelle scolarité acquise doit être signifiée le plus rapidement possible à l'employeur.

### Voici les consignes précises et les motifs à l'appui à inclure dans votre communication:

1. **Acheminer l'ensemble des diplômes et des relevés de notes de tous les établissements d'enseignement**, incluant le niveau secondaire pour les personnes ayant effectué leurs études au Québec et au Canada. Le nombre d'années reconnues pour le niveau secondaire peut être différent d'une province ou d'un territoire à l'autre, et les règles diffèrent largement. Par exemple, le niveau collégial et la scolarité qui en découle n'existent qu'au Québec.

Pour les personnes en provenance de tous les autres pays, avisez-les de transmettre les documents officiels et complets de toute leur scolarité, incluant les niveaux équivalents au primaire. Par exemple, il existe des pays où les niveaux primaire et secondaire ne cumulent pas 11 ans de scolarité ou encore le dépassent. La traduction en français des documents, le cas échéant, accélère les processus. De plus en plus de membres proviennent d'autres pays.

2. Transmettre des documents officiels en provenance des registraires ou des organismes dûment mandatés qui sont dépositaires du droit d'émission. Le document doit être certifié conforme par un sceau qui en fait foi avec la date d'émission. En contestation au comité de révision, une simple photocopie peut être rejetée. Minimalement, le membre doit s'assurer que les documents remis sont bien reçus (avec la date de réception) par le centre de services scolaire et reconnus conformes par ce dernier.

L'expérience d'application nous a démontré, au cours des dernières années particulièrement, **toute l'importance de suivre ces recommandations** afin que les dossiers de contestation puissent cheminer positivement, et ce, tant au comité de révision qu'en arbitrage. Cela est fondamental afin d'éviter les arguments patronaux de non-conformité ou purement administratifs. En effet, l'absence d'un ou de plusieurs documents (diplômes et relevés de notes) peut **mettre en péril sérieusement tout versement de rétroactivité** à la suite d'erreurs commises par le centre de services scolaire lors du classement ou du reclassement qui découle de l'évaluation de la scolarité.

Par exemple, il existe des pays où les niveaux primaire et secondaire ne cumulent pas 11 ans de scolarité ou encore les dépassent. La traduction en français des documents, le cas échéant, accélère le processus. De plus en plus de membres proviennent d'autres pays. Lorsque ces consignes sont respectées, les dossiers sont définitivement sur la bonne voie. La FSE sera à même d'intervenir et de vous appuyer pour les étapes suivantes concernant l'application des règles de scolarité et des contestations pertinentes, le cas échéant.

Bonne nouvelle, cette année, une session de préparation à la retraite aura lieu en présentiel. Le coût de cette session est de 80 \$ pour la personne membre et de 100 \$ pour la personne conjointe (taxes incluses).

Voici les détails de cette session :

<b>Abitibi-Témiscamingue</b> <b>VAL D'OR</b> Hôtel Forestel 1001, 3 <sup>e</sup> Avenue Est Val D'Or J9P 0J7	<b>25 et 26 avril 2025</b> 35 places Date limite d'inscription et d'annulation sans frais : 10 avril 2025	Information pour réservation 819-825-5660 1-800-567-6599 Groupe AREQ042025 Coût des chambres : 170 \$ stationnement gratuit Tarif garanti jusqu'au 4 avril 2025
--	---	--

Pour les personnes qui préfèrent suivre la formation en virtuel, les frais d'inscription sont de 60 \$ (taxes incluses); que vous sélectionniez un, trois ou les cinq sujets. Notez qu'il n'y a pas de frais supplémentaires pour les personnes conjointes. Voici les informations :

#### En mode virtuel

Sujets traités	Automne 2024	Hiver 2025 avec traduction simultanée anglaise
Adaptation psychosociale et santé	Non disponible	Mercredi 30 avril 2025 de 19 h à 20 h 30
Questions financières		Mercredi 7 mai 2025 de 19 h à 20 h 30
Questions juridiques		Mercredi 14 mai 2025 de 19 h à 20 h 30
Assurances		Mercredi 21 mai 2025 de 19 h à 20 h 30
Régimes de retraite		Samedi 31 mai 2025 de 9 h à 11 h 30

\*\*\*Ces séances ne sont pas disponibles en rediffusion\*\*\*

Il y aura également une conférence gratuite pour ceux et celles qui seraient intéressé(e)s dont voici le sujet : Préparer ses finances pour la retraite : il n'est jamais trop tôt!

### Conférence virtuelle gratuite

**Préparer ses finances pour la retraite: il n'est jamais trop tôt!**

Non disponible  
en rediffusion

Mercredi 4 décembre 2024  
de 19 h à 20 h 30

**SE PRÉPARER À TOUT ÂGE**

Il y a parfois des informations que vous auriez aimé connaître plus tôt dans votre parcours professionnel. Celles-ci vous auraient incitées à faire des choix ou à prendre des directions différentes, par exemple.

Cette conférence virtuelle a été ajoutée à notre offre de service, justement pour répondre à ce besoin. Elle s'adresse tant aux personnes en début de carrière qu'à celles se rapprochant de leur retraite.

\*Pour vous inscrire à l'une des sessions ou conférence, vous devez le faire en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Préparation à la retraite \(SPR\) - AREQ \(lacsq.org\)](#). Ensuite, vous devez cliquer sur l'icône turquoise « Inscription en ligne » et choisir l'icône en présentiel, en mode virtuel ou sur « Se préparer à tout âge » (pour la conférence gratuite) et répondre aux questions demandées.

## Journée mondiale des enseignantes et enseignants

5 octobre 2024



Tous les jours, les enseignantes et enseignants du Québec font preuve de professionnalisme, de passion et d'engagement envers leurs élèves.

**Vous êtes tout simplement indispensables.**

Merci d'inspirer les plus belles réussites!

**Nos profs,  
NOTRE DEVOIR.**



**REJOIGNEZ-NOUS  
SUR FACEBOOK**

**CONSULTEZ  
NOTRE SITE WEB**



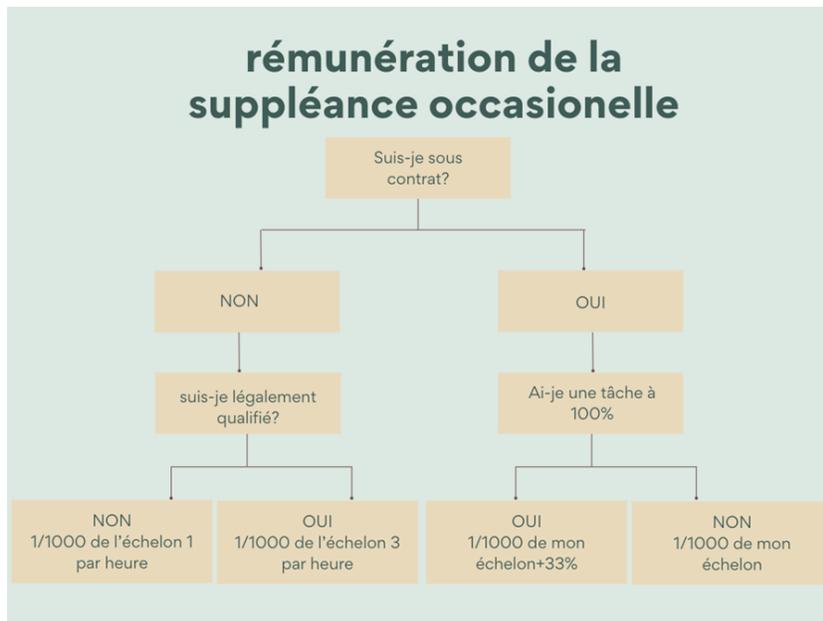
## Une première édition du camp de formation syndicale SEJAT réussie !

Les 27 participants et les 6 membres du conseil d'administration du SEJAT qui étaient réunis au Domaine St-Viateur de Trécesson du 20 au 22 septembre ont vécu une expérience fort enrichissante lors de cette première édition du camp de formation syndicale. Au menu, des ateliers sur le rôle du délégué, l'autonomie professionnelle, la représentation des collègues sur les comités, la retraite, les interventions en situation de violence et la nouvelle tâche annualisée. Plusieurs échanges ont également eu lieu lors de la plénière sur la communication où les participants ont pu réfléchir sur les façons de faire vivre le syndicalisme tant dans leur milieu respectif qu'au régional. Les activités organisées en périphérie des formations ont également permis de faire du réseautage entre les différents districts. Le comité organisateur tient à remercier les conférenciers qui ont dispensé les ateliers et les participants qui ont su rendre cette première édition mémorable !



La rentrée 2024 s'effectue en parallèle avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions à propos de la rémunération de la suppléance occasionnelle suite à la signature de la convention collective nationale le 9 juin dernier.

Le SEJAT a créé un organigramme qui vous permettra de rapidement comprendre la façon dont vous serez rémunéré pour une suppléance occasionnelle tel que prévu à la clause 6-8.02 de l'entente nationale 2023-2028.



Il faut cependant comprendre que la rémunération prévue à l'organigramme qui est versée lorsque du travail est assigné, inclut tout ce qui en découle<sup>1</sup>.

Exceptionnellement, la surveillance de l'accueil et des déplacements est rémunérée lorsque la suppléante ou le suppléant occasionnel ne détient aucun contrat d'engagement, à titre d'enseignante ou d'enseignant, de manière concurrente.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter votre délégué ou votre direction de district.

<sup>1</sup>Tâches inhérentes comme la surveillance de l'accueil et des déplacements de l'enseignante ou de l'enseignant remplacé, le cas échéant, la préparation et la correction liées à la période de suppléance, l'ouverture du local, le temps d'attente, incluant notamment le temps de pause ou de récréation des élèves, entre deux moments de tâche assignée par la direction et pour lequel aucune autre assignation n'est prévue, etc...

Si votre carte d'adhésion syndicale n'a pas encore été signée. Nous vous invitons à le faire en ligne en numérisant le code QR ci-dessous



Merci!

**ACTUALITÉ SEJAT**

**Responsable:**

Claude Trépanier

**Montage:**

Francine Boucher

**Collaboration:**

Cindy Lefebvre

Francis Noël

Claude Trépanier

Marie-Millie Dessureault